



# ÊTRE PARENT D'UN ENFANT DE 6 A 12 ANS

***Habitudes et attitudes des familles de l'Allier  
en matière d'éducation de leurs enfants***

*Udafo*  
03

---

**Enquête de  
l'Observatoire des  
Familles**

**Résultats du  
département de  
l'Allier**

---

**Enquête diffusée en  
janvier 2016 auprès  
de 3000 familles  
allocataires CAF du  
département de  
l'Allier, familles qui,  
au 31/12/2015,  
avaient au moins un  
enfant à charge de  
moins de 12 ans**

---

**UNION  
DEPARTEMENTALE  
DES ASSOCIATIONS  
FAMILIALES DE  
L'ALLIER**

19 Rue de Villars  
CS 50546  
03005 MOULINS CEDEX  
04 70 48 70 62  
contact@udaf03.fr

# Sommaire

## 1 - Présentation de la démarche de l'observatoire

*Un observatoire pour quoi faire ?*

- 1) Observer pour mieux connaître*
- 2) Observer pour restituer et partager une connaissance, un outil de travail*
- 3) Observer pour mieux représenter*

## 2 – Données explicatives sur les conditions de réalisation de l'enquête

- 2.1 Contexte et problématique de l'enquête*
- 2.2 Constitution de l'échantillon*
- 2.3 Caractéristiques de l'échantillon*

## 3 – Réponses obtenues et éléments significatifs

- 3.1 Les préoccupations des parents en matière d'éducation des enfants de 6 à 12 ans*
- 3.2 Quelles personnes-ressources ?*
- 3.3 Les médias : moyens réels d'information ?*
- 3.4 Les autres modes d'information*

## Conclusions

## 1 - Présentation de la démarche de l'observatoire

### *Un observatoire pour quoi faire ?*

L'ordonnance du 3 mars 1945, modifiée par la loi du 11 juillet 1975, a institué - à travers l'UNAF, les URAF et les UDAF - la représentation officielle, auprès des pouvoirs publics, de l'ensemble des familles vivant en France.

Dans ce cadre, et conformément à leurs statuts, les UDAF entendent contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une véritable politique familiale sur le plan départemental.

Pour ce faire, elles doivent disposer d'une connaissance la plus complète possible des conditions de vie des familles, de leurs besoins et de leurs attentes.

Afin de donner à l'Institution Familiale les moyens de "produire des données familiales", de les recueillir, de les analyser, d'étayer une réflexion, d'argumenter un point de vue et de pouvoir communiquer aux décideurs départementaux des données sur lesquelles fonder leurs actions, des UDAF et URAF se sont dotées d'un outil : l'Observatoire des Familles.

Tel a été le cas en Auvergne voici 15 ans où les UDAF des quatre départements se sont mobilisées conjointement pour un traitement régional des problématiques et – autant que possible – une présentation départementalisée des résultats. Treize enquêtes ont ainsi été conduites sur des thèmes aussi divers que l'habitat, le pouvoir d'achat, la santé, le temps en famille...

Cette dynamique régionale n'a pu se poursuivre en 2016 du fait de la fusion des régions Auvergne et Rhône/Alpes, toutes les UDAF n'étant pas engagées dans le dispositif des Observatoires des Familles, interdisant de fait toute consolidation régionale. C'est donc département par département que cette enquête a été conduite, avec cependant une consolidation nationale (à venir) des résultats obtenus.

### **1) Observer pour mieux connaître**

Il s'agit d'une démarche de connaissance actualisée de l'ensemble des familles, qui permet d'analyser leur situation à un instant "T" et ses évolutions : observer les familles telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent dans leur cadre de vie. En effet, les familles de l'Allier ne sont pas celles du Nord, du Finistère ou de l'Ariège, et celles d'aujourd'hui sont bien différentes de celles vivant en 1950, en 1980 ou à l'aube des années 2000.

## ***2) Observer pour restituer et partager une connaissance, un outil de travail***

Ce recueil d'informations est un moyen collectif de réflexion et de connaissance, à la disposition de tous les acteurs locaux et départementaux.

Les résultats des enquêtes de cet Observatoire ont vocation à être partagés avec l'ensemble des acteurs intervenant dans tel ou tel domaine, de manière à sensibiliser chacun d'eux aux situations décrites et vécues par les familles, et aux opinions qu'elles expriment.

## ***3) Observer pour mieux représenter***

Cette observation est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui doit alimenter toutes les propositions et réflexions menées auprès des diverses institutions qui concernent les familles de notre département. Le mouvement familial dans son ensemble, et notre UDAF en particulier, par le biais des représentations qu'elle assure au plan local ou départemental, voire au plan régional, a vocation à renseigner les pouvoirs publics sur les besoins et attentes identifiés.



## 2 – Données explicatives sur les conditions de réalisation de l'enquête

### 2.1 *Contexte et problématique de l'enquête*

La famille est un des piliers fondamentaux de notre société. C'est le lieu privilégié de l'éducation, de l'apprentissage des solidarités, des règles de vie en commun et de socialisation.

À ce titre, tout ce qui peut être mis en œuvre pour aider les familles a donc un impact positif sur la société toute entière. Les Pouvoirs Publics l'ont bien compris, en impulsant depuis plus de vingt ans, des actions visant à aider les parents à travers le dialogue et l'échange.

Parmi toutes les actions conduites en ce sens tant par les acteurs publics (Etat, Département, CAF, MSA ...) que par le réseau associatif, l'une des plus emblématiques a été la mise en œuvre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), désormais connu dans notre département sous l'appellation "Réseau Parents 03". Et telle sera également la dynamique porteuse du Schéma des Services aux Familles actuellement en cours de formalisation dans notre département.

Proches des parents et de leurs préoccupations, véritables outils d'une politique familiale départementale répondant aux besoins exprimés, ces dispositifs accompagnent et conseillent les parents, facilitant ainsi leur rôle et les relations qu'ils ont avec leurs enfants.

La période comprise entre 6 et 12 ans est une des périodes charnières de la vie d'un enfant et n'est pas sans poser un certain nombre de questions particulières. C'est la raison pour laquelle l'UNAF et les UDAF, au travers de la présente enquête, ont voulu interroger les parents concernés, de manière à pouvoir donner aux décideurs départementaux des éléments-clé pour adopter et développer leurs actions en faveur des familles.

## 2.2 Constitution de l'échantillon

L'UDAF de l'Allier regroupe, au sein de 41 associations, plus de 2.500 familles de l'Allier qu'elle aurait pu interroger.

Pour autant, la démarche n'aurait pas eu de sens scientifique puisque se serait naturellement posée la question de la représentativité de l'échantillon (urbain/rural, poids des différentes catégories socio-professionnelles, nombre d'enfants...). C'est la raison pour laquelle, comme les années précédentes, l'UDAF 03 s'est inscrite dans le cadre du partenariat national UNAF/CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) garant de cette représentativité.

Trois mille familles de l'Allier, ayant au moins un enfant de moins de 12 ans au moment de l'enquête ont donc constitué, par sélection de la CNAF dans ses fichiers, l'échantillon représentatif.

Le questionnaire a été administré en janvier 2016, les réponses ont été reçues jusqu'à fin juin.

## 2.3 Caractéristiques de l'échantillon

386 réponses ont été reçues et traitées, soit un taux de retour de près de 13% (supérieur aux pourcentages constatés sur les précédentes enquêtes), ce qui montre l'intérêt que les familles y ont trouvé.

Les 386 réponses reçues proviennent de 137 villes ou villages du département, soit 42,8% des 320 communes du département.

Bien qu'anonyme, le questionnaire comportait *in fine* un certain nombre de questions permettant de caractériser le répondant et donc de dresser son profil type, qui s'établit comme suit :

C'est une femme, âgée de 40 ans, dont le conjoint est âgé de 41 ans et qui a entre 2 et 3 enfants vivant au foyer. Cette personne travaille, le plus souvent dans le cadre d'un emploi à temps plein.

Ce "profil-type" pouvant néanmoins recouvrir des disparités importantes, le tableau ci-après donne les principales caractéristiques de l'ensemble des répondants selon les critères généralement utilisés pour ce type de population :

Sexe du répondant	Hommes : 9%      Femmes 91%
Âge du répondant	Minimum : 26 ans      Maximum : 60 ans Répartition par tranche d'âge : Jusqu'à 30 ans inclus : 5% De 31 à 49 ans :      90% 50 ans et plus :      5%
Âge du conjoint	Minimum : 25 ans      Maximum : 62 ans
Situation familiale	En couple : 78%      Famille monoparentale : 22%
Situation quant à l'emploi	Travaillant : 81%      Ne travaillant pas : 19%
Qualification du temps de travail	Temps plein : 68%      Temps partiel : 32%
Le conjoint travaille-t-il ?	Travaillant : 91%      Ne travaillant pas : 9%
Qualification du temps de travail	Temps plein : 96%      Temps partiel : 4%
Nb d'enfants du répondant vivant au foyer	Minimum : 1      Maximum : 7
Répondants avec 1 enfant au foyer	33
Répondants avec 2 enfants au foyer	220
Répondants avec 3 enfants ou plus au foyer	131
Catégories Socio-Professionnelle (*)	
CSP "+" : agriculteur exploitant, Artisan, commerçant, Chef d'entreprise, Cadre supérieur, ingénieur et professions libérales	44
CSP "intermédiaire" : (professions intermédiaires, Cadre moyen, Infirmier, Professeur des écoles...)	119
CSP "-" Employé administratif ou de commerce, ouvrier, ouvrier agricole, manoeuvre, routier...	180
Sans activité professionnelle (**)	35

(\*) Compte-tenu de la spécificité du questionnaire, aucun répondant ne relève de la catégorie "Retraité"

(\*\*) Il s'agit des Mères au foyer, les "personnes en recherche d'un emploi" ayant été classées selon le dernier emploi qu'elles ont occupé.

### 3 – Réponses obtenues et éléments significatifs

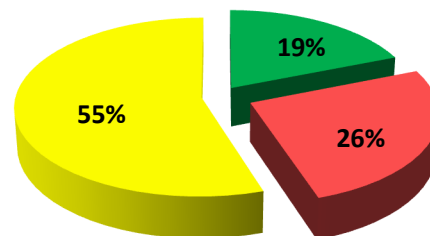
#### 3.1 Les préoccupations des parents en matière d'éducation des enfants de 6 à 12 ans

**La question** : par rapport à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans vous paraît-elle...

Plus facile ?

Plus difficile ?

Ni plus facile, ni plus difficile ?



■ Plus facile ■ Plus difficile ■ Ni plus facile / ni plus difficile

**Le commentaire** : pour la majorité des répondants, élever un enfant sur la période de 6 à 12 ans ne présente ni plus ni moins de difficulté que son éducation sur la période de 0 à 5 ans. Il a donc été recherché si des critères discriminants peuvent moduler les réponses apportées en fonction de certaines caractéristiques du répondant.

Si l'on croise les réponses apportées avec la **catégorie socio-professionnelle du répondant**, on constate une diminution du taux des répondants "*Plus difficile*" pour les ressortissants de la CSP+ (16% au lieu de 26%) et une augmentation corrélative du taux de répondants des trois autres catégories.

Une analyse sur le critère "**sexe du répondant**" montre que la seule variation significative est une hausse de 9% du taux de papas "plus en difficulté".

En revanche, si l'on croise les réponses apportées à cette question avec la **situation familiale du répondant**, on constate que le pourcentage de personnes seules se trouvant "plus en difficulté" augmente globalement de 9% par rapport à la moyenne des répondants.

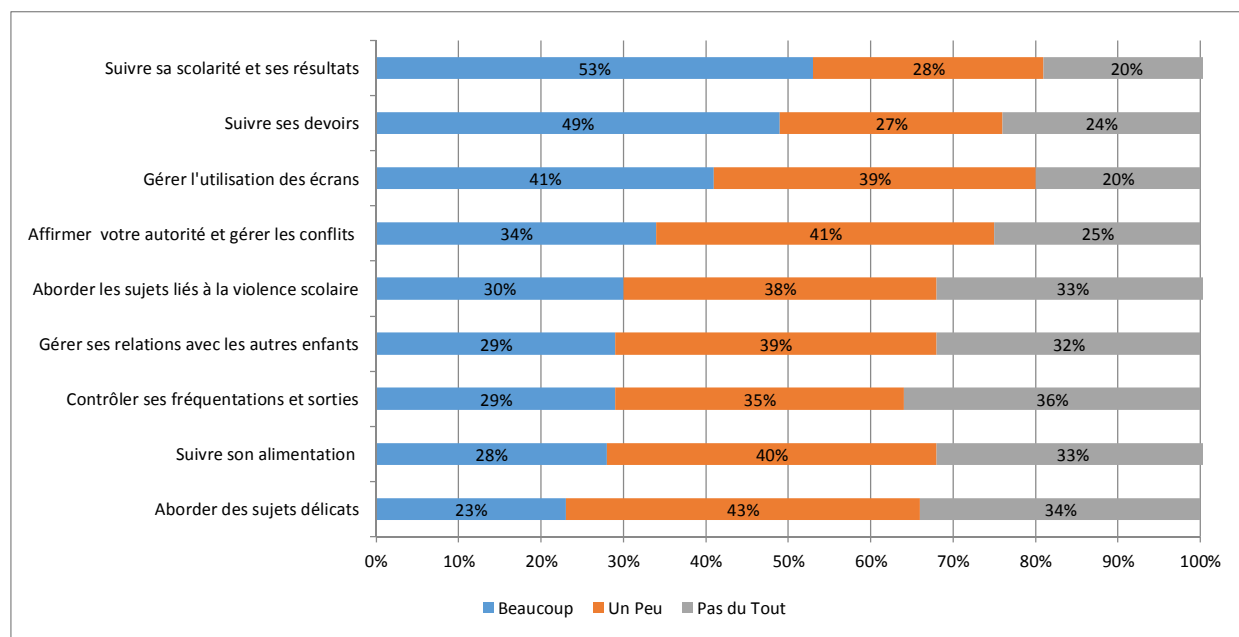
**L'âge du répondant** ne semble pas un critère discriminant dans la mesure où plus de 90% des répondants ont entre 31 et 49 ans, et que les réponses de cette catégorie de répondants sont conformes à la moyenne des réponses enregistrées. On note en revanche - mais sur des pourcentages de répondants très faibles (5% pour chacune de ces deux catégories) - un renforcement du sentiment de "plus de difficultés", tant pour les moins de 31 ans que pour les 50 ans et +.



Enfin, selon le **nombre d'enfants du répondant**, il semble que le sentiment de difficulté, s'il est marqué lorsque le répondant n'a qu'un enfant unique, semble s'amoinrir avec l'arrivée d'un second, l'item "*Ni plus, ni moins difficile*" devenant très nettement majoritaire pour tous les répondants, qu'ils aient 2 enfants ou plus. À partir du 6<sup>ème</sup> enfant, cette tendance s'amplifie puisque le pourcentage de répondants "*plus facile*" rejoint celui des répondants "*Ni plus, Ni moins*".

L'enquête cherchait ensuite à savoir quels étaient les sujets majeurs d'interrogation des parents en matière d'éducation de leurs enfants de 6 à 12 ans.

**La question** : parmi les sujets proposés, et concernant vos enfants entre 6 et 12 ans, quels sont les sujets qui vous préoccupent ?



**Le commentaire** : sur l'ensemble des répondants on constate que les deux sujets les plus préoccupants pour les familles (près de 50% des répondants) sont principalement ceux liés à la scolarité, donc ayant pour eux l'impact le plus fort en matière d'avenir.

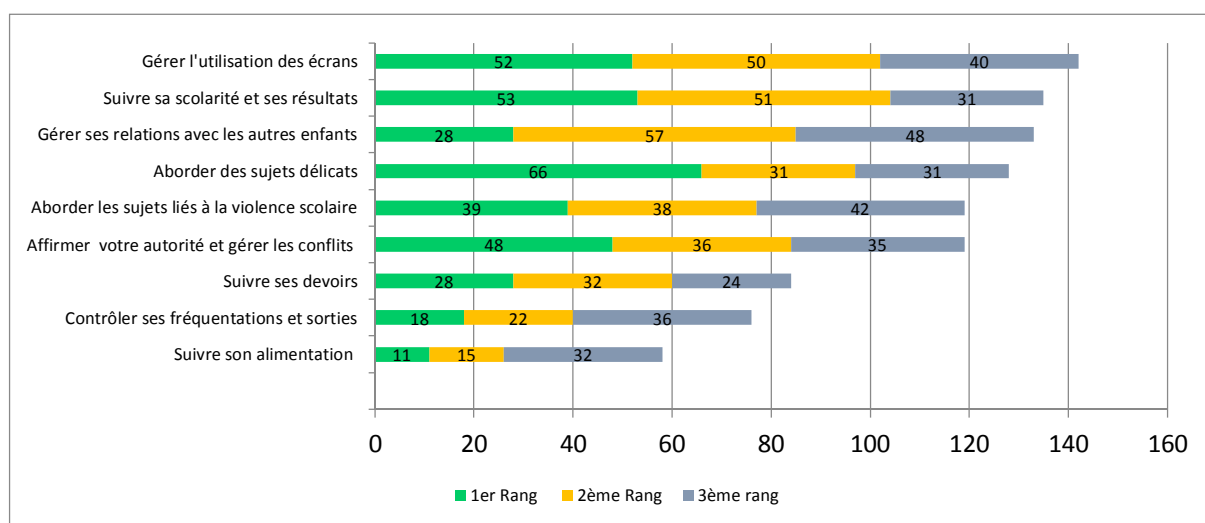
Les quatre items liés aux rapports de leur(s) enfant(s) avec les autres constatent des pourcentages de réponse assez similaires, autour de 30%. En revanche, on peut s'interroger sur le faible pourcentage concernant l'item "*Aborder des sujets délicats*". Cela peut, soit renvoyer à l'affirmation d'être à l'aise, soit au fait que l'on préférerait que ces sujets soient abordés par d'autres. La question suivante apporte un début de réponse à cette question.

Une analyse croisée selon le sexe du répondant ne donne pas de résultat significatif puisque, pour aucun des items proposés, la proposition "*beaucoup plus préoccupé*" ne constate de hausse significative.

L'analyse croisée selon la situation familiale montre, quant à elle, une augmentation significative (+5% minimum) sur les items "*Aborder les sujets délicats*", "*Contrôler ses fréquentations*" et "*Aborder les sujets liés aux violences scolaires avec lui*" lorsque le répondant est en situation d'élever seul(e) son (ou ses) enfant(s).

Une fois étudiés les sujets qui préoccupent les parents, l'enquête s'intéressait aux sujets sur lesquels ces derniers disaient avoir le plus besoin de soutien.

**La question** : parmi les sujets proposés, quels sont, par ordre d'importance décroissante, les trois sujets sur lesquels vous auriez le plus besoin d'aide ?



**Le commentaire** : cette question permet de constater que 4 thèmes seulement, sur les 9 proposés, sont cités cumulativement (quel que soit le rang de citation) plus de 120 fois par les répondants.

Autre information importante, si l'on ne tient compte que de l'item placé en première position, la question "*Aborder des sujets délicats*" (séparation, maladie, décès, sexualité...) est placée assez nettement en tête (66 réponses, soit 17% des répondants). Cette position est également celle de cet item sur les répondants élevant seuls leurs enfants (19%).

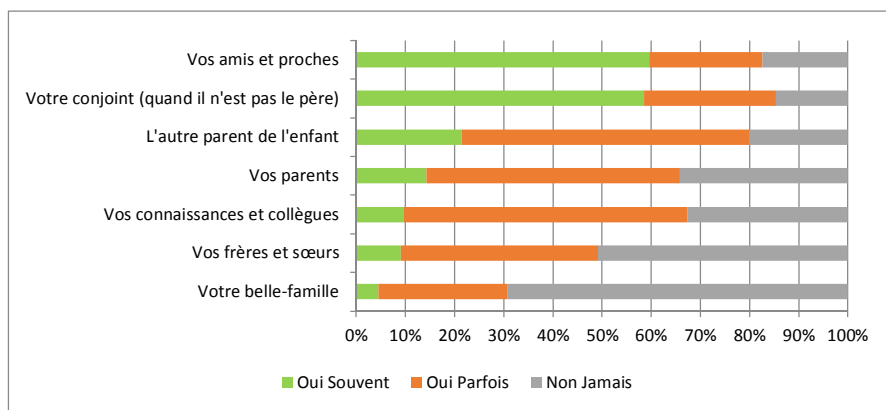
### 3.2 Quelles personnes-ressources ?

Dès lors que les familles ont indiqué au travers de leurs réponses aux questions précédentes que, sur certains sujets, elles avaient besoin de soutien, il était intéressant de rechercher auprès de qui elles sont amenées à rechercher ce soutien. Dans un premier temps au sein du cercle familial ou des proches, dans un second temps auprès de professionnels.

Au sein du cercle familial et des proches :

#### La question :

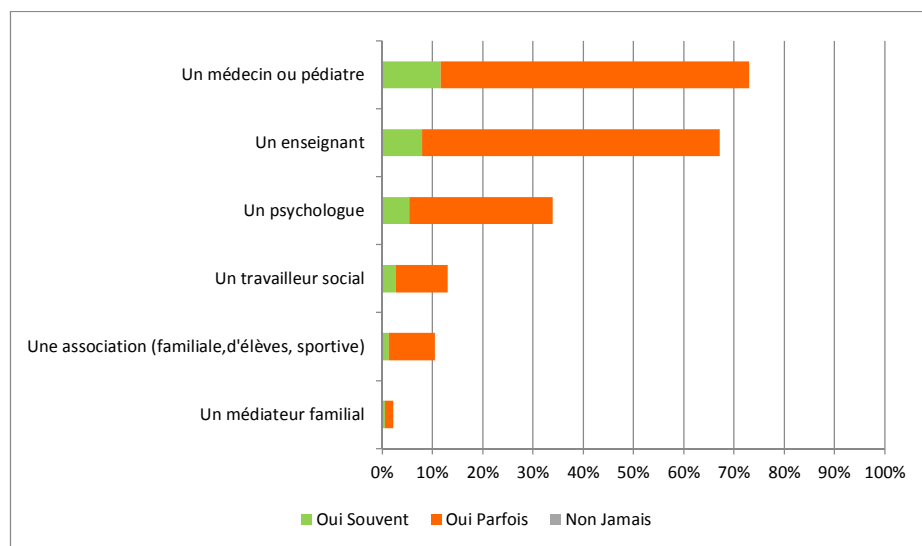
lorsque vous avez des questions concernant votre (vos) enfant(s) de 6 à 12 ans, vous tournez vous vers les personnes suivantes ?



**Le commentaire :** (attention, graphique construit à partir des seules réponses des personnes concernées)

Si, de manière logique, le conjoint est prioritairement cité comme étant celui (ou celle) vers qui l'on se tourne pour un soutien ou un conseil, il peut paraître étonnant que les amis et les proches soient cités avant l'autre parent de l'enfant lorsqu'il n'est plus le conjoint.

Auprès de professionnels :



#### La question :

Lorsque vous avez des questions concernant votre (vos) enfant(s) de 6 à 12 ans, vous tournez vous vers les personnes suivantes ?

**Le commentaire** : le médecin et l'enseignant sont, comme dans toutes les enquêtes de ce type, très nettement plébiscités comme référent-conseil pour les sujets relatifs aux enfants.

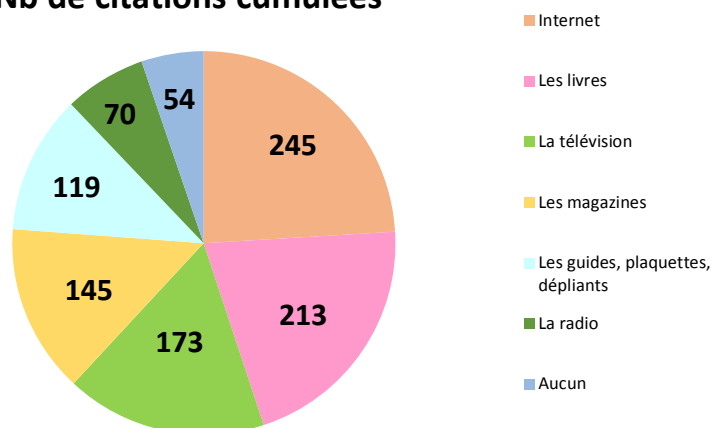
Peu de répondants font référence au soutien qu'ils peuvent obtenir d'une association, ce qui démontre de réelles marges de progression dans la communication que ces dernières peuvent avoir en ce qui concerne les diverses formes de soutien qu'elles peuvent offrir aux familles.

### 3.3 Les média : moyens réels d'information ?

Au-delà des personnes-ressources mobilisables par les parents pour assurer au mieux l'éducation de leur(s) enfant(s) de 6 à 12 ans, ceux-ci peuvent aussi utiliser d'autres moyens d'information, auxquels s'intéressait la suite de l'enquête.

**La question** : quel(s) moyen(s) d'information utilisez-vous concernant l'éducation de votre (vos) enfant(s) de 6 à 12 ans (*plusieurs réponses possibles*)

Nb de citations cumulées



**Le commentaire** : signe des temps, le média le plus souvent cité est Internet, très légèrement plus que les livres, qui gardent une valeur de référence. Une recherche complémentaire selon la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) du répondant confirme que ces deux média seulement sont systématiquement présents à l'une des trois premières places quelle que soit la CSP.

L'importance de la référence à Internet doit cependant être relativisée par les réponses faites à deux questions subsidiaires corrélées :

A la question *"Si vous utilisez internet comme moyen d'information, y trouvez-vous des sites de qualité sur la question de l'éducation des enfants ?"*, la réponse est presque paradoxalement "NON" à 57% et "OUI" à seulement 43%, les deux sites les plus cités (Doctissimo et Parents.fr) ne totalisant au mieux que 14% des réponses chacun (sur 23 sites cités par les répondants).

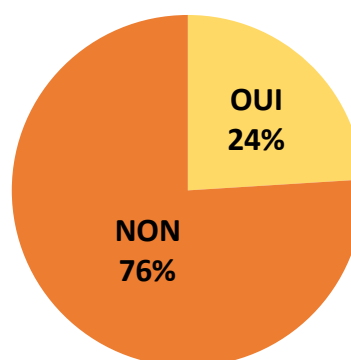
A la question *"Fréquentez-vous des forums pour répondre à vos questions sur l'éducation de votre (vos) enfant(s) de 6 à 12 ans"*, 83% des répondants ayant indiqué qu'ils consultaient Internet ont répondu "NON". La pertinence d'un tri par âge n'est pas statistiquement significative.

La télévision est également citée comme vecteur non-négligeable d'information.

### ***3.4 Les autres modes d'information***

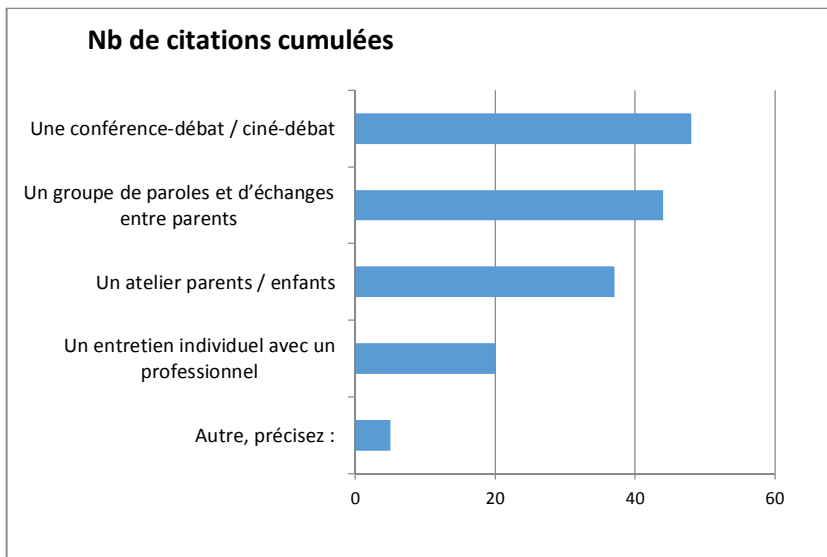
Outre la famille, le cercle de proches et les médias, l'enquête s'est ensuite interrogée sur la connaissance qu'ont les parents d'enfant(s) de 6 à 12 ans des activités proposées pour les soutenir.

**La question** : des activités sont organisées pour les parents afin d'échanger et de les aider. Avez-vous connaissance de ce type d'activité à proximité de chez vous ?



**Le commentaire** : comme cela avait été déjà le cas lors de précédentes enquêtes de l'Observatoire des familles, les résultats de cette question démontrent une impérieuse nécessité de développer la communication autour des actions menées par différents acteurs concernés par l'éducation des 6 / 12 ans. En effet, la communication telle qu'elle est conduite actuellement ne semble pas atteindre sa cible puisque 75% des répondants disent *"ne pas avoir connaissance de ce type d'activité"*.

**La question :** si vous avez connaissance de ces activités, lesquelles ?



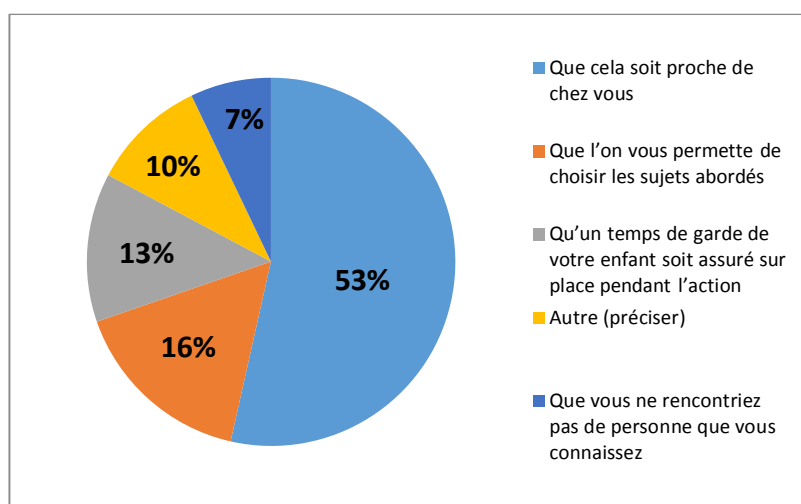
**Le commentaire :** là encore, de très nettes marges d'amélioration se font jour puisqu'un quart seulement des répondants déclarent connaître des dispositifs d'aide et soutien aux parents mis en place par des communes, des associations ou des partenaires institutionnels (CAF, MSA, Conseil Départemental...), et du mouvement familial.

Le Réseau Parents 03, dont l'intérêt ne peut être nié, mais également toutes les actions conduites par les associations familiales pour leurs adhérents doivent donc encore améliorer leur communication.

Ce faible taux de réponse positive doit être conservé à l'esprit pour l'analyse des réponses à la question corrélée.

Après avoir analysé la connaissance que les familles semblent avoir des dispositifs existants, il apparaissait naturel de les interroger sur ce qui pourrait les inciter à utiliser les dispositifs mis à leur disposition.

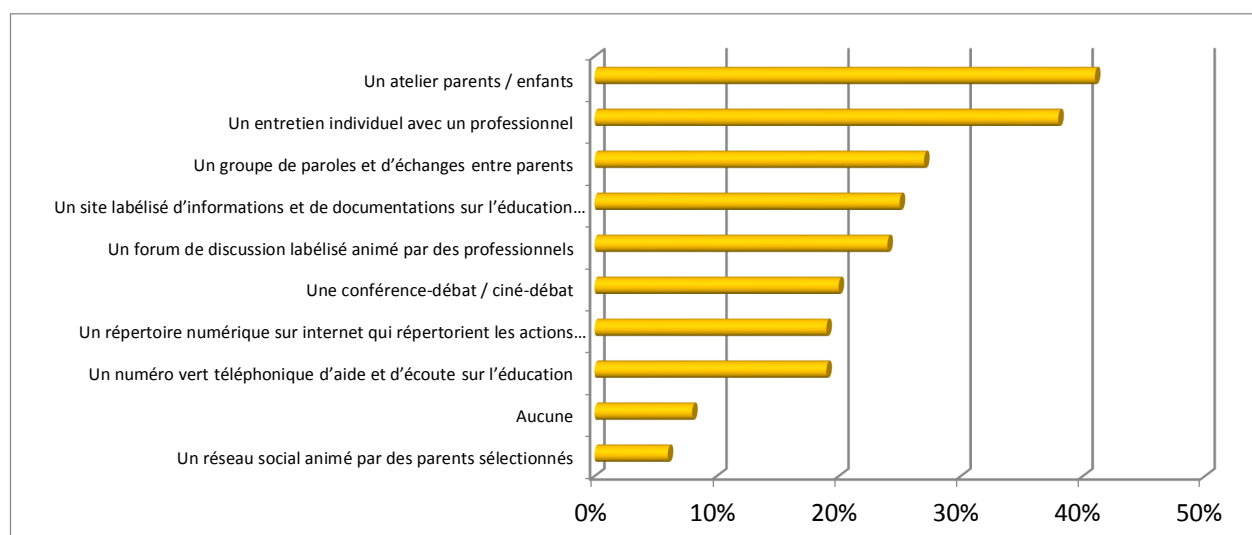
**La question :** parmi les propositions suivantes, qu'est-ce qui pourrait faciliter votre participation à ce type d'action ? (*une seule réponse possible*)



**Le commentaire** : une réponse se détache nettement des autres : le besoin de proximité. Ce fort taux de réponses (plus de 50% à lui seul) peut se trouver amplifié par le caractère tripolaire du département avec trois bassins de vie fortement marqués.

À noter qu'en réponse à une autre question relative à l'opportunité de mettre en place des lieux-ressources pour l'éducation des 6/12 ans (comme cela peut exister pour les ados ou la petite enfance) les avis sont partagés (56% seulement d'avis favorables).

**La question** : pour vous, si trois actions devaient être mises en place pour vous informer et vous soutenir, lesquelles seraient prioritaires ? (3 réponses maximum)



**Le commentaire** : deux réponses se détachent de cette classification :

- la mise en place d'ateliers parents/enfants, dont on peut considérer qu'elle répond bien à l'analyse par les parents de ce que l'éducation est une co-construction autant qu'un transfert de savoirs, de comportements...
- la volonté d'un contact personnalisé lorsque le recours à un professionnel est jugé opportun.

## Conclusions

Les résultats de cette enquête – comme ceux des précédentes, et en particulier celles sur la Vie de Parents au quotidien (2009) ou sur le statut de père (2015) – sont riches d'enseignements. C'est la raison pour laquelle ils doivent être pris en compte par l'ensemble des acteurs contribuant à la mise en œuvre d'une politique familiale répondant de manière plus adéquate aux aspirations des familles.

Que nous disent les familles ?

En premier lieu qu'elles ne sont pas démissionnaires, surtout dans le domaine de l'éducation. Elles se sentent impliquées, et la période "6 /12 ans" n'est, sauf situation exceptionnelle, ni plus facile ni plus difficile à gérer en terme de parentalité que la petite enfance. Il sera intéressant (et c'est dans ce sens que l'UDAF de l'Allier interviendra auprès de l'UNAF) qu'une prochaine enquête soit consacrée à l'éducation des "préados" et "ados".

Elles démontrent aussi une volonté forte de s'impliquer et de ne pas tout attendre des autres, que ce soit dans le domaine de la scolarité (comme la violence scolaire ou les relations de leurs enfants avec les autres) ou les questions liées à des situations de vie plus délicates (séparation, mort, maladie, sexualité...).

Elles souhaitent aussi des actions de proximité et individualisées. De proximité, car la distance est souvent un frein à leur participation, individualisées car ce qui touche à la sphère familiale reste encore du domaine de l'intime. L'intervention de professionnels ou d'acteurs associatifs ne doit donc en aucun cas être perçue comme stigmatisante et synonyme d'échec parental.

Les familles disent également ne pas savoir comment trouver les actions mises en place en réponse à leurs besoins, ce qui montre encore des marges de progression en matière de communication.

Dans sa mission légale de défense et de représentation des familles, l'UDAF portera ces demandes des familles par le biais des représentants qu'elle désigne au sein de nombreuses instances ou dans des lieux de décision de la politique familiale départementale. Elle le fera également par le biais d'information / interrogation des candidats aux prochains scrutins devant intervenir au cours de l'année 2017, puisque ce sont ces élus qui auront à forger le cadre d'une politique familiale nationale plus ambitieuse.

